



12 mai 2022. 21e colloque national « Pour un sport sans dopage », organisé conjointement par le ministère chargé des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF) et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

12 mai 2022. 21e colloque national « Pour un sport sans dopage », organisé conjointement par le ministère chargé des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF) et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

[Colloque-DopageTélécharger](#)